

## Rebonds

Economiques

### Le chômage n'a pas baissé en 2006

Par Esther DUFLO

QUOTIDIEN : lundi 16 avril 2007

Esther Duflo est professeure à MIT (Massachusetts Institute of Technology).

Sarkozy, l'homme de la rupture, revendique pourtant un succès du gouvernement sortant : la baisse du chômage. D'après les statistiques officielles, le taux de chômage était de 8,4 % fin février. Impressionnant : en février 2005, le taux de chômage était de 9,5 %. Le taux de chômage moyen sur l'année serait passé de 9,8 % en 2005 à 9,1 % en 2006. Si la baisse du chômage continuait à ce rythme, l'objectif de 5 % de chômage, affiché par Sarkozy, serait (on en avait perdu l'habitude) parfaitement raisonnable. Mais cette baisse est probablement illusoire.

Depuis juin 2005, l'ANPE pratique en effet une politique agressive de «gestion de listes». Plusieurs catégories de chômeurs, en particulier ceux à qui sont offertes certaines conventions de reclassement, ainsi que ceux qui n'ont pas actualisé leur inscription en début de mois, ne sont pas comptabilisés dans les catégories des demandeurs d'emploi «sans activité réduite à la recherche active de n'importe quel type d'emploi» (chômeurs de catégories 1, 2 et 3, dans le jargon ANPE). Or le nombre de chômeurs classés dans ces catégories a fortement augmenté depuis juin 2005.

Quoi que l'on pense de ces mesures sur le fond (radier les chômeurs qui n'honorent pas leurs rendez-vous à l'ANPE peut être jugé inique, ou nécessaire pour les encourager à chercher un emploi), elles ont la conséquence directe de faire baisser le taux de chômage mensuel «provisoire» tel que l'Insee le publie. En effet, pour calculer le taux de chômage mensuel au sens du Bureau international du travail (BIT), selon lequel un chômeur est une personne sans emploi à la recherche active d'un emploi, quel que soit son statut vis-à-vis de l'ANPE, l'Insee fait l'hypothèse que le taux de chômage évolue au même rythme que celui du nombre de chômeurs inscrits en catégorie 1, 2 ou 3 à l'ANPE.

Mais ce nombre ne correspond pas au taux de chômage réel. Une enquête réalisée auprès des ménages, l'enquête emploi, fournit annuellement une estimation du taux de chômage «réel», dont l'Insee se sert pour ajuster la moyenne annuelle ANPE et corriger les taux provisoires pour obtenir les chiffres définitifs. Cela permet aussi de «caler» le taux de chômage du mois de janvier, que l'on utilise ensuite pour calculer les taux provisoires de l'année suivante. Si l'ANPE classifie au cours de l'année de moins en moins de chômeurs dans les catégories 1, 2 et 3, le taux de chômage provisoire va donc baisser jusqu'à la réactualisation (si ces personnes se considèrent toujours comme à la recherche d'un emploi). Une note diffusée sur le site du collectif Autres chiffres du chômage (ACDC) en janvier estimait, sur la seule base du changement du mode de gestion des listes, que la révision serait sans doute de 0,8 % à la hausse en moyenne annuelle.

L'enquête emploi, dont les chiffres sont disponibles à l'Insee, a presque exactement confirmé ce pronostic. D'après elle, la moyenne annuelle 2006 serait de 9,8 %, et non 9,1 %. Le chômage n'aurait en fait pas baissé depuis 2005. Cette révision aurait été particulièrement forte pour la fin 2005 et le début 2006, puisque, par construction, en début d'année, les chiffres provisoires sont encore proches des chiffres réels. En supposant une correction de 1 %, le taux de chômage de février pourrait donc être de 9,4 %. Plus de quoi pavoiser.

En pleine campagne électorale, on aurait pu penser que le chiffre fasse manchette. Ce ne fut pas le cas puisqu'à la mi-janvier, M. Charpin, directeur général de l'Insee, avait décidé de ne pas publier l'enquête emploi en mars, comme c'est traditionnellement le cas, et d'attendre septembre pour réactualiser les chiffres mensuels. L'explication officielle invoque des doutes sur la qualité de l'enquête, qui souffre d'un taux de non-réponse relativement important, autour de 20 %, et d'un «biais de rotation» : les ménages sont interrogés quatre semestres de suite, et leurs réponses varient systématiquement d'un semestre à l'autre. Ces problèmes existent effectivement (aucune enquête n'est parfaite), mais contrairement aux pratiques de gestion de liste, ils n'ont pas changé au cours du temps. On devrait donc plutôt faire confiance à l'enquête emploi qu'aux données ANPE pour indiquer la tendance. C'est ce qu'a conclu l'organisme statistique européen Eurostat, qui a décidé d'utiliser les données de l'enquête emploi pour réactualiser ses propres séries. La définition du chômage pour Eurostat est plus stricte que la définition française, ce qui conduit à un taux en général de 0,5 % plus faible que celui (corrigé) de l'Insee. Le taux Eurostat de 8,8 % correspond donc encore à un taux autour de 9,3 %.

Que ressort-il de tout cela ? D'abord, le chômage n'a sans doute pas baissé. Ensuite, en cela comme pour l'immigration, le gouvernement est prêt à tout pour faire du chiffre. Ici, on ne vise pas les grands-pères chinois, mais l'office de la statistique, qui fut un temps l'un des meilleurs du monde et que l'on a d'abord affaibli, faute de moyens humains et matériels, pour finir par le discréditer. C'est une perte que nous n'avons pas fini de payer.